

(19) Au surplus, dans son discours du 20 mai 1931, le sénateur McDougald a dit: "J'ajouterais que j'ai versé au syndicat autant d'argent que n'importe quel autre membre de celui-ci".

(20) Comme on le fait déjà observer dans ce rapport, les sénateurs McDougald et Raymond et monsieur Frank Jones ont payé chacune de leurs unités du syndicat primitif beaucoup moins cher que n'importe quel autre membre de celui-ci, à l'exception peut-être de monsieur Swezey, qui a obtenu quelques-unes des siennes pour une rémunération autre qu'en espèces.

(21) Ce qui importe aussi, c'est que la compagnie ait versé au sénateur McDougald des sommes importantes en guise de frais de déplacement.

(22) Votre Comité peut difficilement concevoir que quelqu'un ayant rempli des fonctions aussi importantes: président de la Commission du havre de Montréal, membre du comité consultatif national du projet de canalisation du Saint-Laurent, sénateur du Canada, membre du comité spécial du Sénat dont il est question plus haut; et professant, c'est lui-même qui le dit, les plus grands égards pour ses fonctions publiques, laisse dominer ses fonctions publiques par ses affaires particulières au point d'avoir à parler, de son siège au Sénat, de façon ambiguë et inexacte.

(23) On ne saurait trop censurer les actes du sénateur McDougald relativement à l'entreprise de Beauharnois.

17. MM. James B. Hunter, sous-ministre des Travaux publics, et Kenneth McKenzie Cameron, ingénieur en chef de ce ministère, ont comparu et témoigné. Le Comité désire faire observer que ni l'un ni l'autre de ces fonctionnaires n'ont paru témoigner comme seraient censés le faire des fonctionnaires.

#### 18. ÉTAT FINANCIER ACTUEL

(1) Le bilan consolidé de la *Beauharnois Power Corporation Limited* et de ses filiales au 31 décembre 1930 révèle:

1. Capital-actions—	
5 actions privilégiées d'administration, sans valeur nominale.....	\$ 5 00
1,799,995 actions ordinaires de la catégorie A, sans valeur nominale....	1,799,995 00
	<u>\$ 1,800,000 00</u>
2. Dette fondée—	
Obligations 6% à nantissement comportant amortissement, échéant le	
1er octobre 1959.....	30,000,000 00
	<u>\$31,800,000 00</u>
L'actif se décompose ainsi—	
Coût jusqu'à ce jour des droits de propriété et des aménagements hy-	
drauliques en cours d'exécution.....	\$28,768,816 53
Valeurs déposées avec le gouvernement de la province de Québec et la	
commission hydroélectrique d'Ontario, etc.....	1,021,385 00
Placements (Brubacher et autres).....	200,168 00
Comptes recevables divers.....	221,434 67
Espèces et valeurs marchandes détenues en fidéicommiss par la Royal	
Trust Company.....	2,325,546 67
Fonds de roulement et compte de banque.....	186,130 73
	<u>\$32,723,481 60</u>
A défalquer exigibilités diverses.....	923,481 60
	<u>\$31,800,000 00</u>
L'item de \$28,768,816.53 se décompose ainsi—	
Immobilier.....	5,189,783 82
Comptes de construction.....	6,193,497 17
Outillage et construction provisoire moins l'amortissement.....	3,012,337 33
Frais de génie.....	1,081,431 59
Intérêts pendant la construction.....	1,338,795 43
Droits de propriété et intérêts.....	11,357,888 87
Divers.....	595,082 32
	<u>\$28,768,816 53</u>